

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Formulation d'une question de recherche en Sciences du Langage ou dans l'un des domaines d'application.
- Recueil et analyse de données langagières, orales, écrites ou multimodales concernant les différents aspects des langues et de la communication : la phonologie, la morphologie, la syntaxe, le lexique, la communication paraverbale (gestes, mouvements oculaires, etc.) et non verbale, les discours tels qu'ils sont produits dans diverses pratiques sociales (e. a. interactions orales ordinaires, littérature, débats politique, publicité, presse, arts, enseignement, etc.), ou encore les dimensions sociolinguistiques.
- Etude des langages et des langues dans sa perspective la plus large grâce à une association possible entre linguistique et sémiotique : fonctionnements, typologies.
- Elaboration de modèles d'expertise en termes de description linguistique et/ou sémiotique d'une part, et d'efficacité des pratiques langagières en situation de communication socioprofessionnelle d'autre part.

2. Référentiel de compétences

- Recueillir, analyser et décrire des données en utilisant des méthodes, théories et modèles relevant de différents domaines des Sciences du Langage (linguistique, sémiotique).
- Mettre en œuvre ses compétences techniques, critiques et réflexives pour mener des enquêtes de terrain, mettre en œuvre une méthodologie de l'observation/de l'expérimentation, constituer et analyser un corpus, constituer des bases de données et mener une analyse statistique, en utilisant du matériel et des logiciels d'analyse de données ou de cartographie linguistique, etc.
- Elaborer des modèles d'expertise en termes de description linguistique et/ou sémiotique d'une part, et d'efficacité des pratiques langagières en situation de communication socioprofessionnelle d'autre part.
- Identifier différents courants et perspectives théoriques en Sciences du Langage, dans les différents domaines de la discipline.

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MASTER – SCIENCES DU LANGAGE

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.